

# COMMUNE DE SUZANNECOURT

Département : HAUTE-MARNE – Arrondissement : SAINT-DIZIER – Canton : JOINVILLE

## SEANCE DU 31 MAI 2016

<u>Membres en exercice</u> :	11	<u>Date de convocation</u> :	26.05.2016
<u>Membres présents</u> :	10	<u>Date de publication</u> :	02.06.2016
<u>Membres ayant signé</u> :	10		

L'an deux mil seize, le trente et un Mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, légalement convoqué le onze Avril deux mil seize, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. BOULLEE Michel, Maire, MM. EHRHARD Pierre, MOGIN Jean-Marie, Adjoint, Mmes BARTHELEMY Sylvette, BERGUER Carole, GODARD Angélique, JEANNIOT Séverine, MM. DEVOY Christophe, ETIENNE Florent, VICHARD Michel.

ABSENTE EXCUSE : COSSIN Jean-Pierre

Secrétaire de Séance : MOGIN Jean-Marie

N°04-2016-01

### REMBOURSEMENT ASSURANCE SINISTRE SUR CALVAIRE

Le Maire expose à l'Assemblée que le calvaire situé à l'entrée de la Commune de Suzannecourt a fait l'objet d'un sinistre en janvier dernier.

Déclaration étant faite auprès des assurances, les dommages seront intégralement remboursés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne tout pouvoir au Maire pour encaisser les sommes dues par l'assurance qui seront versées en plusieurs fois.

N°04-2016-02

### FUSION DES SIAH (Syndicats Intercommunaux d'Aménagement Hydraulique)

VU l'arrêté préfectoral n°885 du 29 Mars 2016 portant le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale,

VU l'arrêté préfectoral n°1414 du 23 Mai 2016 portant projet de périmètre du syndicat mixte fermé issue de la fusion des syndicats intercommunaux d'aménagement hydraulique de Marne Perthois, de la Vallée de la Blaise, de Marne Vallage, de Marne Barrois Vallée, de la Vallée de la Suize et du Bassin de Marne Amont,

CONSIDERANT que les communes doivent se prononcer sur la fusion proposée,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le projet de fusion présenté.

N°04-2016-03

**ADMISSION EN NON VALEUR  
(M. VALLON Christophe)**

VU la demande présentée par Mme Henry, trésorière de Joinville visant à obtenir l'annulation des créances non recouvrées de Monsieur Christophe Vallon,

VU le relevé cadastral (annexé à la présente délibération) indiquant que l'intéressé est propriétaire d'une maison sise 28 Grande Rue à Suzannecourt,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité rejette la demande d'admission en non-valeur ; le recouvrement des dettes pouvant faire l'objet d'une vente du bien immobilier en lieu et place d'une annulation de celles-ci.

N°04-2016-04

**REALISATION D'UNE HALLE  
DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Maire expose à l'Assemblée que le barnum situé place de la salle des fêtes est devenu trop dangereux pour être utilisé.

Il présente aux membres du conseil une estimation réalisée par l'entreprise BUGUET, pour la réalisation d'une halle en bois, dont le montant s'élève à 29 429,08 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide que ces travaux seront réalisés et imputés en section d'investissement du budget primitif de 2016,
- sollicite des subventions auprès du Conseil Régional, du Conseil Départemental et du G.I.P,
- donne tout pouvoir au Maire pour les signatures à intervenir.

N°04-2016-05

**POTEAU INCENDIE DEFECTUEUX  
DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Maire présente à l'Assemblée le rapport de vérification des poteaux incendie remis par VEOLIA.

Un poteau incendie situé rue du Moulin, est défectueux ; par conséquent, la sécurité incendie ne peut être assurée dans ce secteur.

VEOLIA a donc remis un devis de réparation s'élevant à 3 216,53 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide que ces travaux seront réalisés et imputés en section d'investissement du budget primitif de 2016,
- sollicite des subventions auprès du Conseil Départemental,
- donne tout pouvoir au Maire pour les signatures à intervenir.